

Motion sur le budget 2025 présentée au CA du 28 novembre 2024 du lycée Blaise Cendrars de Sevran par les représentant.es élu.es des personnels enseignants au CA.

Cette année, la dotation de fonctionnement du lycée est en baisse de 9 178 €. Ainsi, la dotation de fonctionnement passe de 202 489 en 2024 à 193 311 € pour le budget 2025, soit une **baisse d'environ 4,5 %.**

Or, dans ce contexte d'inflation et d'augmentation du coût de l'énergie, **nous avons besoin d'un maintien de la dotation a minima voire d'une réelle augmentation.**

Par conséquent, les conditions de fonctionnement de l'établissement vont considérablement se dégrader. En effet, la dotation ne permettra pas d'assumer certains coûts pédagogiques. **La réalisation de voyages, de projets et de sorties scolaires est déjà compromise puisque le lycée ne peut plus accompagner financièrement les familles en difficulté pour payer les voyages scolaires.** Si la région avait pour projet d'ostraciser les classes populaires de tout voyage et sortie scolaire, elle ne s'y prendrait pas autrement.

Le fonctionnement du lycée au quotidien pourrait également être affecté : achat de matériel pédagogique, restriction de photocopies, délais allongés de réparation des photocopieurs, non remplacement du matériel professionnel obsolète au réfectoire, non remplacement du matériel professionnel obsolète de ménage , ce qui constitue le matériel élémentaire nécessaire à notre travail , à la réussite des élèves et au bien être de tous les acteurs et actrices du lycée.

A cela s'ajoute bien entendu **la non-réparation du toit dans le hall du bâtiment principal qui fuit chaque jour de pluie depuis plus de 7 ans.**

Tout cela nous semble particulièrement contradictoire avec les injonctions ministérielles nous demandant toujours plus d'investissement notamment à travers le Pacte, les Heures Supplémentaires Annualisées imposées ou encore l'augmentation des tâches administratives.

Comment peut-on répondre aux exigences pédagogiques d'un établissement classé PLV dans **l'une des villes les plus pauvres du département le plus pauvre de France hexagonale** sans bénéficier des moyens à la hauteur des enjeux ?

Nous tenons à souligner le travail de Madame la secrétaire général de l'établissement dans la réalisation de ce budget. Le budget proposé fait preuve de sincérité au vu de la dotation actuelle et les documents donnés en amont du CA ont permis aux représentant.es des personnels d'effectuer un vrai travail préparatoire.

Malgré cela, nous, les représentant.es élu.es des personnels enseignants au CA appelons à voter contre ce budget car la dotation est largement insuffisante. **Le Conseil Régional, dont nous regrettons d'ailleurs l'absence systématique de son/sa représentant.e au CA depuis de nombreuses années,** doit assumer les besoins des lycées dont il a la charge. L'urgence est de donner à ces établissements les moyens financiers et matériels de fonctionner, d'assurer des conditions de travail décentes aux personnels et aux élèves sans mettre en péril des activités pédagogiques déjà menacées.

Nous exigeons donc que la dotation soit revue à la hausse pour permettre le bon fonctionnement de notre lycée.

Nous exigeons également que le Conseil Régional d'Île de France cesse tout financement des écoles privées sous contrat afin de redistribuer cet argent à l'École publique qui en a bien besoin si elle veut continuer d'assurer ses missions de service public.